



**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DU CONSERVATOIRE NATIONAL  
DES ARTS ET METIERS**

**Numéro 186  
publié le 20 février 2023**

## Table des matières

### Décisions émanant de la direction des affaires financières

- Décision tarifaire n°23-07 F du 17 février 2023 – EPN13 – Travail, orientation, formation, social – Tarifs de la Revue Orientation Scolaire et Professionnelle (OSP) 2023-2024.....4

**Décisions émanant de la direction des affaires financières  
(DAF)**

DECISION TARIFAIRE N° 23-07 F

EPN 13 - TRAVAIL, ORIENTATION, FORMATION, SOCIAL

Tarifs de la Revue Orientation Scolaire et Professionnelle (OSP) 2023-2024

L'administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers,  
Vu le Code du travail ;  
Vu le Code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;  
Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;  
Vu le décret du 29 août 2022 portant nomination de l'administratrice générale du Cnam ;  
Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire,

DECIDE :

**Article 1 :** Tarifs de la Revue Orientation Scolaire et Professionnelle (OSP) du 01/01/2023 au 31/12/2024, pour un abonnement annuel (soit 4 numéros) :

Édition Numérique + Papier	France	UE & Suisse	Ouverture & reste du monde
Particuliers	118 €	124 €	139 €
Institutions <sup>1</sup>	156 €	164 €	185 €

Édition Papier	France	UE & Suisse	Ouverture & reste du monde
Particuliers	112 €	118 €	132 €
Institutions <sup>1</sup>	149 €	156 €	176 €

Édition Numérique	France	Étranger (y compris UE & Suisse)
Particuliers	99 €	109 €
Institutions <sup>1</sup>	119 €	129 €

- Vente au numéro (papier uniquement) : 30 € ; frais de port variables selon le poids et la quantité de revues achetées
- Vente au numéro (papier uniquement) pour les étudiants et personnels du Cnam : 22,50 €
- Vente à l'article (numérique uniquement) : 12 €
- Tarif réduit de 50 % sur les abonnements pour les étudiants et pour les personnels du Cnam
- Tarif réduit de 10 % sur les abonnements « Institutions » pour les agences d'abonnement et les librairies : agences de presses notamment : Ebsco, Prenax, France Publication, LM Informations, C.I.D, etc.

<sup>1</sup> Autres que particuliers : CIO, CIBC, universités, établissements d'enseignement, Pôle Emploi et autres services publics ou entreprises ...

**Abonnement numérique « Grands comptes » pour les institutions :**

- Tarif réduit de 10% pour 10 à 20 abonnements groupés
- Tarif réduit de 20% pour 20 à 50 abonnements groupés
- Tarif réduit de 30% pour 50 à 100 abonnements groupés
- Tarif réduit de 40% pour plus de 100 abonnements groupés

**Article 2 – Validité de la présente décision**

L'administratrice générale et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le 17 FEV. 2023

Pour l'administratrice générale  
et par délégation

**Florian CAHAGNE**  
Directeur général des services

**Imputation de la recette : EPN 13**